

INFOS-BOUILLE Juillet 2015 N°22-2

le mot du maire

Le premier semestre de l'année aura été consacré entre autres aux diagnostics concernant les mises en conformité dans le domaine de la défense incendie et de l'accessibilité des bâtiments. Les schémas et audits qui nous ont été remis montrent les travaux que nous devons engager dans les toutes prochaines années. Compte tenu de l'ampleur de la tâche tout ne pourra être réalisé en une seule année. C'est pourquoi le conseil municipal a souhaité programmer dans le temps et par priorité ces travaux. De même des demandes de financement ont été déposées afin de faire face à ces investissements qui seront réalisés sur plusieurs années. Pour ce qui concerne le fleurissement des hameaux, nous prévoyons de le lancer à l'automne, avec le concours du Conseil Architecture Urbanisme et Environnement, une opération intitulée « Semez Bouillé » avec tous les habitants volontaires. Nous vous informerons dès que nous aurons finalisé un calendrier avec nos partenaires.

REUNION DU 26 MAI 2015

RESTAURANT RELAIS DES 2 TOURS

Le conseil décide de faire effectuer les travaux dans la salle n° 2 concernant l'acoustique par la pose de panneaux au plafond. Ces travaux seront réalisés durant la période estivale ou pendant les congés afin de ne pas perturber la bonne marche du restaurant. Si les résultats sont concluants, il est envisagé de faire la salle n°1 dans le mois de septembre. Les travaux du plafond seront effectués par l'entreprise Hay de Boësse selon le devis présenté pour un montant de 2 282.50€ HT. L'installation électrique sera refaite par l'entreprise Gonnord Bailly de Nueil Les Aubiers selon le devis qui s'élève à la somme de 488.40 € HT. Le restaurant étant une activité commerciale, la TVA peut être récupérée, ce qui explique la présentation des devis en montant HT. Le conseil prend une délibération pour inscrire ces travaux au budget annexe du commerce à la section investissement.

FOURNITURE GAZ SALLE DE LA MAIRIE ET SALLE DES FETES

Le conseil décide de changer de fournisseur, le contrat avec la société Butagaz pour la mairie sera résilié, la caution restituée. Un nouveau contrat plus avantageux d'une durée de 5 ans sera signé avec l'entreprise Séolis qui comprendra le dépôt de garantie de 480€ par site. Le conseil ayant décidé l'acquisition d'une cuve enterrée dont la capacité sera d'une tonne aux mêmes conditions à la salle des fêtes. Une livraison automatique du gaz sera faite. Le prix de 1 090€ h tonne est le Tarif en vigueur pour l'année 2014/2015.

Pour la mise en conformité Séolis fait appel à l'entreprise Migeon qui fait une offre pour les 2 sites : la mairie 686.96€ ht et la salle des fêtes 205.61€ ht.

Une délibération est prise autorisant le maire à signer le contrat pour la réalisation de ces travaux.

TRAVAUX A L'ETUDE EN ATTENTE DE DEVIS

Il est prévu de changer les fenêtres et en option les stores d'une classe de l'école.

Le remplacement des vitres cassées et le changement d'une porte à la sacristie.

Une consultation va être lancée auprès des entreprises afin que ces travaux soient réalisés dans les meilleurs délais. L'agenda accessibilité est en cours, les visites ont eu lieu en avril. Les résultats seront connus dans les prochaines semaines.

PROJET SCHEMA COMMUNAL DEFENSE INCENDIE

Pour faire suite à la présentation du tableau de préconisations faite par le SDIS, un projet de schéma communal de défense incendie est à l'étude concernant les lieux isolés. Des contacts ont été pris avec les propriétaires pour des aménagements afin d'accéder aux points d'eau existants (Les Basses Vallées, le Château Gaillard). D'autres sont contactés pour la recherche de terrain afin de constituer des réserves. (La fûtaie, La Ménagerie, La Belinière, Chauffour). Des devis seront demandés pour les travaux et l'achat des réserves). Le conseil autorise le maire à établir une convention semblable à celle faite avec la Maison Familiale du Terra avec chacun des propriétaires.

Mr le maire informe le conseil que pour le financement de ces travaux des aides peuvent être accordées au titre de la D E T R 2015 (Dotation d'équipement des territoires ruraux) qui représente 25% du montant des travaux. Après acceptation, on dispose d'un délai de 2 ans pour commencer et 4 ans pour terminer. D'autres possibilités sont offertes dans le cadre de la C C T en sollicitant le Fonds de concours (6 019.23) et le Conseil Départemental avec Cap79 (Contrat d'accompagnement de proximité) (45 000€) sur la mandature. Le conseil délibérera à la prochaine réunion du mois de juin.

TRAVAUX VOIRIE

Des devis vont être demandés pour la réalisation du renforcement de la chaussée à l'arrêt du bus devant l'école et une aire de retournement en face les Ménardières pour le bus et dans la rue du moulin à vent pour les véhicules du C I A S.

Le conseil prend connaissance du devis Gonord qui s'élève à 8 134€ HT pour le reprofilage de fossé avec acquisition de tuyaux et réfection de la chaussée près des Champs Blancs. Le conseil délibère favorablement pour ces travaux qui seront inscrits en section d'investissement.

SIGNALETIQUE

Un inventaire des besoins en panneaux directionnels, sécurité, informatifs est à l'étude pour une consultation dans le courant de l'été.

COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE AVEC Mme HENRIOT PAYSAGISTE AU CAUE

Mme Henriot paysagiste au C A U E (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) a remis. une proposition de démarche pour le fleurissement des hameaux. Elle étudie également un projet d'agrandissement du cimetière.

CONVENTION ANNUELLE AVEC LE COMITE DES FETES

La convention de l'an passé sera renouvelée pour mettre à disposition du comité le site du château, les moyens matériels et humains (véhicules, personnel communal et intérimaire, pour l'organisation du festival 2015) Une délibération est prise en ce sens.

QUESTIONS DIVERSES

Mise à disposition de la salle du conseil à la maison Familiale du Terra comme l'an passé à l'occasion de leur C.A le lundi 29 juin

Accueil durant la semaine salle de la mairie de la Compagnie de théâtre suisse, « les batteurs de pavé »

Rappel du concert de flûtes le 6 juin à la grange, organisé par le conservatoire intercommunal à 18h.

REUNION DU 23 JUN 2015

TRAVAUX SCHEMA COMMUNAL DE DEFENSE INCENDIE

Mr le maire sollicite le conseil pour effectuer une demande de subvention au titre de la D E T R (Dotation d'équipement des territoires ruraux) à partir de l'étude faite par le S D I S (Service Départemental d'Incendie et de Secours des Deux Sèvres) et des devis qui comprennent :

Le terrassement, l'acquisition de citernes, acquisition de clôtures grillagées et éventuellement l'évaluation de la main d'œuvre. Ces travaux sont priorisés en catégories 1-2-3-4. Le maire propose que soit faits les travaux des catégories :

1-2-3, ainsi que 2 classés en catégorie 4 concernant des exploitations agricoles. Il restera 3 priorités isolées en catégorie 4 qui seront réalisées dans une seconde phase. Le conseil valide cette programmation et autorise le maire à entreprendre les démarches nécessaires pour déposer la demande de subvention à hauteur de 25% du montant des travaux auprès de la Sous Préfecture de Bressuire. Une délibération est prise en ce sens.

Mr le maire signale qu'il rencontrera Madame la Sous Préfète le mercredi 24 juin et qu'il abordera ces différentes questions au cours de l'entretien, il demandera si les travaux de l'école : Accessibilité, fenêtres, et peinture des façades peuvent être éligibles pour une D E T R.

ACCESSIBILITE DIAGNOSTIC AD'APT (Agenda d'Accessibilité Programmée)

Le maire présente le tableau de synthèse réalisé par Form'accès. Il concerne les établissements recevant du public. Les remarques faites dans ce tableau seront formulées dans le courant du mois de juillet et la validation sera délibérée à la réunion du conseil municipal début septembre.

CONSEIL EN ENERGIE PARTAGEE

Le conseil émet un avis favorable pour adhérer à cette nouvelle convention avec les services de la CCT.

Un technicien mutualisé sur les 33 communes accompagne sur la maîtrise des consommations d'énergie des bâtiments et de l'éclairage public. Le conseil désigne Jean-Luc Bardet comme élu référent. Une délibération est prise en ce sens.

REGIME INDEMNITAIRE DU PERSONNEL

Monsieur le maire informe le conseil que l'indemnité d'administration et de technicité concernant Antoine Mallet secrétaire est à actualiser du fait de son changement de grade (rédacteur). Le conseil délibère favorablement pour cette actualisation.

INFORMATIONS SCOT-PLUI

Le **Schéma de Cohérence Territorial** est un outil qui permet de réfléchir sur le territoire pour les vingt années à venir.

Le **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal** établit un projet d'urbanisme et d'aménagement qui fixe les règles générales d'utilisation sur le territoire communautaire.

Une présentation de la démarche a été faite lors d'une réunion à Brion près Thouet sous forme de diaporama. Ce dernier sera transmis à chaque membre du conseil pour étude.

Le PLU de Cersay a été repris par la communauté de communes du Thouarsais. En tant que commune limitrophe il a été demandé au conseil de se prononcer. Un avis favorable a été émis et une délibération a été prise en ce sens.

COMMUNE NOUVELLE

Le compte rendu de la rencontre des maires et des adjoints des communes de Cersay, Massais, Bouillé St Paul est fait par le maire qui explique qu'elle avait pour objet d'échanger sur ce qu'était une commune nouvelle, comment on la percevait. Chacun était invité à se prononcer sur le sujet. En conclusion il fut décidé de programmer une réunion des trois conseils municipaux avec un intervenant de l'association des maires de France ou de Mairie conseil et si possible le témoignage d'élus de communes nouvelles rurales pour compléter l'information. Cette réunion aura lieu à Massais le Lundi 6 juillet à 20h30.

INFO CONSEIL D'ECOLE / RPI

L'ordre du jour de cette réunion qui a eu lieu à Bouillé St Paul portait sur la prévision des effectifs à la rentrée prochaine qui serait de 124 élèves dont 73 à Massais et 51 à Bouillé St Paul. Une évocation a été faite sur les classes de découvertes, l'équipement numérique financé par l'état et le R P I, donner un nom à l'école de Bouillé St Paul ; pour cela, il est envisagé de mettre une boîte à idées où les suggestions pourraient être déposées.

QUESTIONS DIVERSES

A ce chapitre ont été abordés les travaux de voirie et signalétique pour lesquels un inventaire est en cours.

L'organisation d'une rencontre avec la fédération de chasse pour un projet de plantations

Le festival Bouillez des 4 et 5 juillet prochain

Les festivités du 14 juillet : Concours de pêche, et casse- croûte à la grange

REUNION DU 23 JUILLET 2015

DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE

Le conseil émet un avis favorable pour les modifications présentées et prend une délibération pour les lignes suivantes : Prélèvement de 5000€ au compte 2151-62aménagement des places dont 2000€ seront imputés au compte 2188-51 autres immobilisations corporelles, et 3000€ au compte 2031 frais d'étude accessibilités E R P. (Etablissement Recevant du Public.).

DEMANDE DE FINANCEMENT AUPRES DE LA REGION DANS LE CADRE DU F R I L

Après avoir examiné les différents devis pour les travaux envisageables à l'école :

Changement menuiserie, peinture extérieure, accessibilité cantine, accessibilité classe, sanitaire P M R (personne à mobilité réduite), préau, maîtrise d'œuvre, et permis de construire, qui s'élèvent à la somme de 55049.11€ T T C .Le conseil autorise le maire à faire une demande de financement dans le cadre du F R I L (Fonds Régional d'Intervention Locale), à hauteur de 30% du montant des travaux soit 16520€. Une délibération est prise en ce sens.

TRAVAUX BATIMENTS

Le conseil donne son accord pour le changement des portes de chaque sacristie et le vitrage isolant. Trois entreprises ont été sollicitées et nous sommes en attente des devis pour acter une délibération.

REVISION DES LOYERS AU 1^{er} JUILLET 2015

Comme chaque année à pareille époque, les loyers sont soumis à une révision selon l'indice des loyers publié par L' I N S E E. Cette année l'augmentation est de 0.37%. Après en avoir délibéré, le conseil décide d'appliquer cette majoration aux logements et aux garages à compter du 1^{er} juillet.

GESTION DU PERSONNEL

Le conseil prend une délibération pour régler des heures complémentaires aux employés ayant effectué des tâches en dehors de leur temps de travail : Marylène GARREAU, Pascal MELIN, Christiane BARDET, Antoine MALLET. Le conseil décide d'indemniser Aimé Grivault pour la mise à disposition de son matériel en lui allouant la somme de 80€. Une délibération est prise en ce sens. Rappelons pour informations que le personnel titulaire est composé de moins de 3 Equivalents Temps Plein (2,71) et que nous avons fait le choix de prestations de services pour la tonte des pelouses (CAT Pompois). 1 ETP est consacré aux écoles, la cantine et l'entretien des locaux, 0,7 pour le secrétariat de mairie et 1 ETP pour l'entretien des espaces publics et des bâtiments, mais dont l'activité principale concerne surtout l'entretien de la voirie et les chemins communaux. Cette année deux contrats aidés temporaires sont venus prêter main forte pour l'entretien des espaces publics y compris les points d'apports volontaires situés sur les hameaux.

SUBVENTION COLLEGE MOLIERE

Une subvention de 50€ par élève avait été allouée au collège pour un voyage à l'étranger. Or, il se trouve qu'un élève n'a pas pu y participer, il y a donc lieu de faire une régularisation pour cette somme non utilisée. Le conseil à l'unanimité des présents prend une délibération pour maintenir cette somme au collège.

PROPOSITION DU C A U E POUR LE FLEURISSEMENT

Monsieur le maire fait la présentation du document réalisé par cet organisme qui propose d'accompagner la commune sur une première action à mener avec le concours des habitants, en faisant le lien avec terre saine dont un technicien viendrait apporter des conseils. Un avis favorable est émis et la question sera revue en septembre.

PROJET DE PLANTATIONS AVEC LA FEDERATION DEPARTEMENTALE DE LA CHASSE

Mr le maire rend compte au conseil de l'entretien qu'il a eu avec Mr Chabauty accompagné du président de l'A C C A. Une proposition de plantations est faite sur le chemin repris au Gaec du Four Chambon. La fédération de chasse fournirait gratuitement les plants. Pour cela il est nécessaire d'établir une convention entre la commune et la fédération selon un modèle présenté. Le conseil émet un avis favorable et autorise le maire à entreprendre les démarches nécessaires pour établir ce document.

COMMUNE NOUVELLE

Un point est fait sur la réunion d'information qui a eu lieu le 6 juillet à Massais avec l'intervenant de Mairie Conseil. Une prochaine réunion aura lieu le 31 Août avec maires et adjoints de chaque commune de Massais, Cersay et Bouillé St Paul et en septembre une réunion de tous les conseils municipaux sera organisée avec une proposition de travailler en commissions pour poursuivre la réflexion.

QUESTIONS DIVERSES

Une consultation pour la signalétique est en cours de préparation et une délibération sera prise en septembre ou octobre

ATTENTION AUX FRELONS ASIATIQUES : Il a été constaté ces derniers jours la présence de nids de frelons asiatiques sur la commune. Si vous constatez la présence de cette espèce sur votre propriété, par mesure de sécurité, faites intervenir un prestataire spécialisé pour la destruction du nid.

VENDREDI 11 SEPTEMBRE : le comité des fêtes de Bouillé St Paul vous invite tous à la grange du château à **partir de 20 h précises** pour un...petit déjeuner avec **Denis Tricot** (sculpteur invité du Festival Bouillez !) accompagné de l'écrivain-lecteur **Rémi Checchetto**. Ensuite à 21h départ pour une balade nocturne avec **la compagnie** 'Garçons s'il vous plaît'. Une belle soirée en perspective...C'est gratuit et chacun est invité à amener un petit pot de confiture pour 20h.

Fermeture du secrétariat de mairie du **1^{er} au 15 Août**. En cas d'urgence veuillez laisser un message sur le répondeur téléphonique. Une permanence aura lieu **mardi 4 Août de 15h à 16h**.